

## Conseil d'administration du 22 juin 2008

Présents : F. Germinet, V. Girardin, R. Eymard, C. Goldstein, S. Paycha, M.-F. Roy, S. Delaunay, M.-F. Roy, B. Vallée, J.-M. Barbaroux, C. Ropartz, M. Vigué, L. Schwartz, J.-P. Allouche, D. Duverney, M. Granger, S. Jaffard.

F. Germinet préside la séance jusqu'à l'élection du président de la SMF.

### **1) Approbation du PV du CA du 17 mai**

Le PV du CA de mai est adopté à l'unanimité.

### **2) Présentation des membres présents**

### **3) Elections du président et des membres du bureau**

S. Jaffard est candidat.

Il propose de poursuivre la politique entreprise depuis un an, et de développer des nouveaux points :

- insertion des docteurs en mathématiques dans l'industrie et les laboratoires étrangers,
- développement des publications,
- développement des liens avec les physiciens et les chimistes.

Il propose le Bureau suivant : M. Vigué (trésorière), P. Loidreau (secrétaire), L. Di Vizio (vice-présidente chargée des colloques), F. Germinet (vice-président chargé des « maths et grand public »), M. Granger (vice-président chargé de l'enseignement), J.-M. Barbaroux (vice-président chargé du pôle Luminy).

J.-P. Allouche, sollicité pour être membre du bureau, décline la proposition. L. Di Vizio accepte le poste de vice-présidente chargée des colloques jusqu'à nomination d'un nouveau responsable à ce poste.

Vote sur la candidature de S. Jaffard au poste de président : (oui/non)

14 votants. Résultats du vote : 14 « oui ».

S. Jaffard est élu à l'unanimité.

Vote sur le bureau (L. Di Vizio, J.-M. Barbaroux, F. Germinet, M. Granger, P. Loidreau, M. Vigué) : (oui/non)

14 votants. Résultats du vote : 14 « oui ».

Le bureau est élu à l'unanimité.

S. Jaffard préside la séance.

Enoncé des personnes élues au conseil de la SMF : S. Paycha, L. Schwartz, M. Granger, M. Vigué, P. Chossat, O. Lafitte, B. Vallée, L. Busé.

### **4) Calendrier de travail, attribution des responsabilités, nominations diverses.**

- Proposition de calendrier de travail :

Bureaux : 26 septembre, 17 octobre, 28 novembre, 9 janvier, 13 février, 13 mars, 14 avril, 15 mai, 12 juin.

CA : 27 septembre, 10 janvier, 16 mai, 14 juin

Certains membres souhaitent que les bureau-journée annuelle-CA de juin aient lieu le 19, 20 et 21 juin. La décision sera prise ultérieurement.

- Attribution des responsabilités au sein du CA :

Pour solliciter des nouvelles adhésions, en particulier celles des jeunes docteurs, R. Eymard suggère qu'il y ait une recherche commune et un message commun avec la SMAI. V. Girardin propose de même pour la SFdS. Il est aussi proposé de contacter les jeunes docteurs de la section 27 (Informatique).

M. Tibar : responsable de l'officiel.

G. Chassé : responsable de l'interface avec la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI) et la Formation Continue.

V. Girardin : responsable de l'interface avec la SfdS.

D. Duverney : représentant de la SMF au conseil scientifique des IREM.

M.-F. Roy : co-responsable du colloque MAV (Maths à venir), et responsable du site web de la SMF.

J.-P. Allouche : responsable des publications.

B. Vallée : responsable de l'insertion des jeunes docteurs dans la vie professionnelle. Une discussion s'engage autour de la réorientation vers l'enseignement dans le secondaire pour ceux qui n'intègrent pas le domaine de la recherche, et sur l'importance pour les docteurs d'avoir aussi l'agrégation. Plusieurs arguments sont en faveur de la possession de l'agrégation par les jeunes docteurs : avoir passé avec succès un concours, c'est un « parachute » en cas d'échec, et cela force le docteur à avoir une formation généraliste en mathématiques. B. Vallée signale qu'avec un peu d'effort, notamment de la part de ceux qui encadrent la thèse, les docteurs peuvent être insérés dans des bureaux de R&D d'entreprises. C. Goldstein note que c'était déjà un discours tenu en 1990. Un problème connexe est abordé : étant donné le peu de bourses de thèse données aujourd'hui, comment choisir ceux qui en bénéficient ? Doit-on favoriser ceux qui veulent s'orienter vers un métier de recherche ou plutôt ceux qui veulent une thèse à débouchés R&D ?

S. Paycha : responsable de femmes en mathématiques au sein de la SME.

Remplacements et nominations au comité de rédaction de la Revue d'Histoire des Mathématiques (RHM) : N. Schapacher (remplace J. Peiffer), S. Roux (remplace B. Belhoste), L. Mazliak (remplace M. Armatte), T. Archibald (nomination). Ces nominations sont adoptées à l'unanimité.

Il est proposé d'inviter le conseil scientifique au prochain CA.

De plus, le Conseil décide :

- a) de donner pouvoir à Stéphane Jaffard (Président), Micheline Vigué (trésorière), François Germinet (Vice-Président) et de maintenir le pouvoir donné à Lionel Schwartz sur l'ensemble des comptes bancaires et postaux ouverts au nom de la Société Mathématique de France à Paris (DEXIA, chèques postaux, livret A de la Caisse Nationale d'Épargne) et à Marseille (Société Générale).
- b) de donner pouvoir à Pascal Chossat et Jean-Marie Barbaroux sur le compte « Société Mathématique de France » Société Générale (Marseille)

- c) d'autoriser N. Christiaen, K. Bonny, S. Albin, C. Ropartz à effectuer toutes les opérations postales.
- d) de confirmer l'adresse postale de la SMF : en effet toute correspondance postale ou bancaire doit être envoyée à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie 75231 Paris cedex 05.
- e) De donner pouvoir à Stéphane Jaffard (Président) et Pascal Chosssat sur les comptes bancaires ouverts au nom de CIRM-SMF à la Société Générale (n°37261712 et 37280704).

### 5) Politique de la SMF en matière de colloques

L. Di Vizio étant absente, l'essentiel de la discussion sur ce point est reportée.

M.-F. Roy fait le point sur le sort d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, qui n'est pas réapparu depuis le 3 février. Nous ne disposons d'aucune information des autorités françaises, qui ont demandé une commission d'enquête. Des informations officielles du Canada, émanant du Haut Commissariat du Canada à Yaoundé, annoncent le décès d'Ibni Oumar lors de sa détention. L. Schwartz et M.-F. Roy ont représenté la SMF et la SMAI lors de la réunion du 10 avril 2008 à Orléans (c.f [http://smf.emath.fr/PetitionSaleh/Documents/ibni\\_debat.pdf](http://smf.emath.fr/PetitionSaleh/Documents/ibni_debat.pdf)).

V. Girardin, qui a représenté la SMF lors du congrès Franco-Canadien, mentionne que la Société Mathématique Canadienne a beaucoup apprécié l'internationalisation de la pétition pour Ibni Oumar.

Il apparaît important d'avoir un comité « droits de l'homme » au sein de la SMF, éventuellement en commun avec les deux autres sociétés mathématiques, dans lequel il devrait y avoir des membres personnellement impliqués, notamment pour avoir une bonne connaissance des milieux politiques concernés, indispensable pour éviter des actions contre-productives. Le fonctionnement consisterait en la création d'une cellule permanente qui se chargerait de mettre en place un comité à chaque fois qu'une action est nécessaire. S. Paycha est volontaire pour être la responsable SMF de cette cellule.

### 6) Discussion du texte commun SMF-SFP-SFC

- Quelques rappels à propos de la genèse du document :

La SFP a sollicité la SMF pour un tel document; la biologie n'est pas impliquée car, a priori, a des points de vue divergeants, et il aurait été difficile de produire un document commun; l'élaboration du document actuel avec la Société Française de Chimie (SFC) et la Société Française de Physique (SFP) a déjà présenté de nombreuses difficultés. Initialement, il était prévu pour les mathématiques qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur pour la constitution du document, et qu'ensuite le document serait présenté aux deux sociétés SFdS et SMAI pour que celles-ci puissent le co-signer si elles le désiraient, avec proposition éventuelle de modifications. Le document produit ne constitue pas un texte qui, tel quel, est destiné à être présenté aux tutelles ou aux politiques. Il s'agit d'un document servant de base de discussions, par exemple lorsque les sociétés savantes sont sollicitées par diverses commissions de réflexion mises en place par le gouvernement. Ce texte de référence permet ainsi une plus grande réactivité.

- Réactions et commentaires à-propos et autour de ce texte :

D. Talay, président actuel de la SMAI, s'est ému de ne pas avoir été contacté pour participer à l'élaboration de ce document.

V. Péresse vient de nommer C. Philip pour une commission sur le « rapprochement entre universités et grandes écoles ». Le CTI a créé un groupe de travail sur ce point. Doit-on aussi avoir des discussions avec l'UPS à ce propos?

S. Jaffard demande d'affiner le texte commun SMF/SFP/SFC sur ce point, pour en extraire un texte à part, plus approfondi. Concernant ce rapprochement Universités/Grandes Ecoles, la SFP souhaite inclure les écoles préparatoires dans les universités. Une alternative est la création de filières sélectives dans les universités. Il est souhaitable d'autre part de suggérer aux élèves des grandes écoles de tenter une année de recherche, dans le cadre d'un master, afin d'initier les futurs ingénieurs à la recherche, et éventuellement les attirer vers les métiers de la recherche. Ce sont les universités qui sont le plus demandeuses de ce rapprochement Universités/Grandes Ecoles. La nouvelle réforme pourrait permettre aux grandes écoles de décerner le titre de doctorat, alors que les étudiants concernés n'auraient eu aucun contact avec les universités, seulement avec les laboratoires de leur Ecole. Enfin, D. Duverney rappelle que l'essentiel des créations récentes d'écoles d'ingénieurs ont été faites par les universités, et au sein de celles-ci.

Puisque le terme « représentativité » est utilisé, il est demandé que le texte commun serve de base à un débat avec les membres de la SMF, et qu'il soit, sous sa forme actuelle, rendu public et discuté par l'intermédiaire du forum. Ce texte n'est pas neutre, mais doit être considéré pour l'instant comme la position de la SMF. F. Germinet suggère un accord de principe du C.A. sur les grandes lignes du texte actuel, de tenir compte du débat pour modifier le texte, et un accord de principe du C.A. pour poursuivre ce type de collaborations avec la SMF et la SFP.

Le texte sera mis en ligne avec le texte introductif qui suit, pour être soumis aux réactions des mathématiciens pour discussions. « Ce texte est adopté par le conseil d'administration de la SMF pour servir actuellement comme base de discussion avec les tutelles et il sera soumis pour discussion avec les mathématiciennes et mathématiciens sur le forum de la SMF ». Cette décision est mise au vote : 14 votants, 3 abstentions, 11 votes favorables.

#### **7) Tour de table et questions diverses**

D. Duverney présente brièvement un document rédigé conjointement par lui-même et P. Arnoux à propos de la future réforme des lycées. Ce document expose quatre scénarios possibles pour une telle réforme, en présentant pour chacun d'entre eux ses avantages et ses défauts.

- Scénario 1 : conserver une structure à trois voies en corrigeant les défauts actuels par une spécialisation de la voie scientifique, et une généralisation de la voie littéraire. Un sondage pour le journal *La Croix* a montré que les français sont favorables à 78% à la conservation d'un fonctionnement du lycée par filières.

- Scénario 2 : système de tronc commun pour tous les élèves, avec des choix d'options en première et terminale. Il semble que c'est le scénario qui a la faveur du gouvernement.

- Scénario 3 : création d'un système exclusivement modulaire par unités de valeur, avec une grande liberté de choix pour les élèves (système anglosaxon). C'est ce scénario qui semble correspondre à la position du ministre X. Darcos.

- Scénario 4 : créer un système modulaire, avec toutefois des matières obligatoires, et avec une cohérence verticale et horizontale des enseignements choisis.

(Le texte rédigé par P. Arnoux et D. Duverney est disponible à l'adresse : <http://smf.emath.fr/VieSociete/PositionsSMF/Annexes2Def.pdf>)

D. Duverney suggère que la SMF écrive à l'Académie des Sciences, au ministre X. Darcos et à J.-P. de Gaudemar, chargé du dossier de réflexion sur l'architecture du lycée, pour mentionner les deux scénarios non souhaités par la SMF (Scénarios 2 et 3).